

Le point sur la mise en œuvre du Plan de développement social et communautaire



Septembre 2009

longueuil

Table des matières

Introduction	3
Projets réalisés	4
Aménagement urbain, environnement, hygiène publique	
Logement	
Sécurité alimentaire	
Sécurité des personnes et des biens	
Transport collectif des personnes	
Actions en cours	5
Aménagement urbain, environnement, hygiène publique	
Logement	
Lutte à l'exclusion sociale	
Participation citoyenne	
Sécurité alimentaire	
Sécurité des personnes et des biens	
Transport collectif des personnes	
Vie sociale et communautaire	
Projets à réaliser en 2009 – 2012	6
Aménagement urbain, environnement, hygiène publique	
Logement	
Lutte à l'exclusion sociale	
Participation citoyenne	
Sécurité alimentaire	
Sécurité des personnes et des biens	
Transport collectif des personnes	
Vie sociale et communautaire	
Tableaux	
Projets en continu – État d'avancement	8
1. Aménagement urbain, environnement, hygiène publique	8
2. Logement	10
3. Lutte à l'exclusion sociale	11
4. Sécurité alimentaire	12
5. Sécurité des personnes et des biens	13
6. Transport collectif des personnes	14
7. Vie sociale et communautaire	15

Introduction

En juillet 2005, la Ville de Longueuil adoptait son *Plan de développement social et communautaire*. Cette étape décisive venait compléter une intense démarche de concertation avec les représentants des milieux communautaire, social, de l'éducation et de la santé, amorcée dans la foulée des regroupements municipaux de 2002.

La Ville de Longueuil se dotait ainsi d'un cadre de référence en matière de développement social et communautaire et d'un plan d'action exhaustif comportant plus de 200 objectifs et près de 350 actions relevant de l'aménagement urbain, de l'environnement et de l'hygiène publique, du logement, de la lutte à l'exclusion sociale, de la participation citoyenne, de la sécurité alimentaire, de la sécurité des personnes et des biens, du transport collectif des personnes, et enfin, de la vie sociale et communautaire.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action, des priorités ont été établies à l'été 2006, de concert avec les représentants des différents milieux engagés depuis le début. Par la suite, en 2007, la mise en œuvre fut momentanément ralentie en raison du démembrement des villes et de l'obligation de revoir, en priorité et en profondeur, l'appareil administratif municipal afin de l'adapter à la nouvelle réalité de Longueuil.

L'année 2008 a ainsi été consacrée à valider les projets et l'ordre des priorités en regard des capacités de la Ville, de ses partenaires institutionnels et du milieu communautaire et social. La Corporation de développement communautaire de Longueuil ainsi que le Centre de santé et de services sociaux Champlain (CSSS) ont participé étroitement à cet exercice. Au printemps 2009, la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire adoptait un cadre de mise en œuvre comportant 129 projets dont l'horizon de réalisation s'étend jusqu'en 2018.

Nous vous invitons à prendre connaissance des projets réalisés, des actions en cours, des projets à réaliser durant la période 2009 – 2012 et enfin des projets qui se réalisent de façon continue et qui s'apparentent ainsi à des objectifs, accompagnés d'une description de leur état d'avancement.

Projets réalisés

Aménagement urbain, environnement, hygiène publique

- Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels
- Protection des zones inondables grâce à la Politique québécoise de protection des rives du littoral et des plaines inondables
- Règlement sur la propreté et l'hygiène publique
- Règlement sur la marche au ralenti des véhicules à moteur

Logement

- Adoption d'un code du logement uniformisé

Sécurité alimentaire

- Publication d'un bottin des ressources et organismes locaux

Sécurité des personnes et des biens

- Mise à niveau de l'offre de service de la « section ressources et actions communautaires » (SRAC) du Service de police sur l'ensemble du territoire :
 - Révision des programmes dans les écoles primaires et secondaires
 - Présences ciblées dans les écoles secondaires
 - Mise en place des méthodes de suivi de dossiers de résolution de problèmes.

Transport collectif des personnes

- Implantation du système de gestion et de répartition du transport adapté au Réseau de transport de Longueuil (RTL)
- Bilan du projet-pilote sur le transport à la table de concertation du Programme intégré de services et d'interventions en périnatalité (PRINSIP) dans l'arrondissement du Vieux-Longueuil
- Mise à jour du règlement municipal interdisant le virage à droite sur feu rouge (VDFR)
- Élimination de la surcharge tarifaire imposée par les compagnies de taxi pour le transport des personnes en fauteuil roulant

Actions en cours

Aménagement urbain, environnement, hygiène publique

- Plan de gestion des matières résiduelles
- Plan de développement durable
- Déploiement d'un réseau d'écocentres
- Entente de revitalisation urbaine intégrée (RUI)
- Mise aux normes des feux de circulation
- Plan particulier d'intervention sur la chaleur accablante

Logement

- Bonification des dispositions du code du logement

Lutte à l'exclusion sociale

- Harmonisation de nos politiques de reconnaissance et de soutien des organismes du milieu

Participation citoyenne

- Reconnaissance, valorisation et promotion de l'action bénévole
- Réalisation du portrait de la participation citoyenne en matière de sécurité publique

Sécurité alimentaire

- Signature d'un protocole d'entente entre la Ville et la grande guignolée des médias de la Rive-Sud
- Harmonisation de nos politiques de reconnaissance et de soutien des organismes du milieu
- Participation de la Ville à des initiatives pour enrayer la malbouffe
- Développement d'un partenariat avec le réseau scolaire et le milieu pour promouvoir une alimentation et des habitudes de vie plus saines

Sécurité des personnes et des biens

- Établissement d'un inventaire des tables de concertation
- Réunion des divers services municipaux, des partenaires publics et communautaires du milieu en vue d'une action concertée

Transport collectif des personnes

- Plan de mobilité et de transport
- Renforcement de la sécurité des piétons (ex.: refuges pour piétons)
- Promotion du développement de services de transport communautaire
- Projet-pilote d'un service d'autopartage

Vie sociale et communautaire

- Réalisation du portrait de la diversité culturelle sur le territoire
- Harmonisation des politiques de reconnaissance et de soutien des organismes du milieu



Projets à réaliser en 2009 – 2012

Aménagement urbain, environnement, hygiène publique

- Élaborer une politique de l'arbre
- Resserrer les normes relatives aux rejets industriels

Logement

- Acquérir des terrains destinés au développement de logements sociaux
- Évaluer les mesures d'hébergement temporaire d'urgence
- Élaborer un protocole administratif et un questionnaire de plaintes en matière de salubrité

Lutte à l'exclusion sociale

- Assurer l'accessibilité universelle à l'information pour des personnes non-voyantes, avec des problématiques de santé mentale, etc.
- Assurer une accessibilité directe à une personne-ressource, au besoin, lors de l'utilisation de la messagerie automatisée de la Ville
- S'associer aux démarches entreprises par les organismes du milieu pour dresser le portrait des personnes sans domicile fixe et élaborer un plan d'action
- Établir des normes de construction favorisant la qualité de vie dans les logements

Participation citoyenne

- Développer des stratégies qui favorisent et facilitent la participation citoyenne, individuelle et collective dans les affaires municipales et régionales
- Mettre en place des mécanismes de participation citoyenne dans l'élaboration des plans de développement et de redéveloppement des milieux de vie
- Favoriser l'intégration des exclus dans les processus de participation aux affaires municipales
- Développer des mécanismes permanents de consultation dans le cadre de l'élaboration de projets touchant l'environnement et le développement urbain

Sécurité alimentaire

- Consolider et soutenir les projets existants (ex. : épicerie collective, cuisine collective, etc.) de façon à ce qu'ils puissent être mis en œuvre dans d'autres secteurs de la Ville en fonction des besoins de la population
- Développer des stratégies promotionnelles pour améliorer l'accessibilité aux services aux personnes âgées, par le biais des outils d'information de la Ville
- Poursuivre le développement des politiques de soutien en facilitant l'accès aux infrastructures

Sécurité des personnes et des biens

- Mettre sur pied un comité permanent sur la sécurité urbaine

Transport collectif des personnes

- Faciliter le développement de services de transport médical intensif
- Dans le cadre de l'élaboration du plan de mobilité et de transport, mettre sur pied un comité où le milieu communautaire serait représenté
- Implanter un projet-pilote de vélos en libre-service

Vie sociale et communautaire

- Effectuer et diffuser régulièrement un inventaire des ressources et services du milieu
- Bonifier les outils d'information municipaux
- Élaborer des guides unifiés de services aux citoyens

Projets en continu – État d’avancement

1. Aménagement urbain, environnement, hygiène publique

Projet	État d’avancement
<p>Entre autres considérations, les outils de développement du territoire (schéma d’aménagement et plan d’urbanisme) devront tenir compte de l’évolution de la population (ex. : vieillissement, personnes sans domicile fixe) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Maintenir à jour les études sur l’évolution de la population et des types de clientèle. 	<p>Collaboration au projet de veille en développement régional mis sur pied par la Conférence régionale des élus (CRÉ) de Longueuil.</p>
<p>Les outils de développement du territoire devront aussi prendre en compte la question de l’accessibilité universelle favorisant une pleine autonomie de tous les citoyens et citoyennes (personnes vivant avec un handicap, personnes non-voyantes).</p>	<p>Le <i>Plan d’action 2009 à l’égard des personnes handicapées</i> a été adopté en avril par le conseil de la Ville de Longueuil et le conseil d’agglomération.</p>
<p>Le développement durable et la qualité de vie devraient servir de toile de fond au moment de la conception de tout projet d’aménagement.</p>	<p>Relié au plan de développement durable en cours d’élaboration.</p>
<p>Améliorer le paysage urbain, notamment le boulevard Taschereau, qui devrait être considéré dans le cadre des orientations municipales en matière d’embellissement.</p>	<p>Prévu au schéma d’aménagement. Travaux d’infrastructures (ajout d’un trottoir) aux alentours de l’Hôpital Charles-LeMoyné réalisés en 2008.</p>
<p>Améliorer l’éclairage dans plusieurs lieux publics extérieurs pour accroître le sentiment de sécurité.</p>	<p>Des correctifs sont apportés aux endroits où des déficiences sont constatées, notamment dans le cadre du projet <i>Parc-à l’œil</i> (surveillance des parcs) du Service de police.</p>
<p>Protéger et revitaliser le territoire agricole pour contrer le morcellement foncier, la coupe de boisés d’intérêt et l’augmentation des véhicules récréatifs motorisés.</p>	<p>Poursuite du projet <i>Continuum ville-campagne</i> et signatures d’ententes ponctuelles avec des clubs de VTT et de motoneige.</p>
<p>Favoriser une densification propice à l’implantation et à la survie des services de proximité (commerces de tous genres, lieux de rencontres, écoles, garderies, centres communautaires, etc.).</p>	<p>Principe inclus au schéma d’aménagement et faisant partie des cibles du plan d’action de revitalisation urbaine intégrée (RUI).</p> <p>Relié au plan de développement durable en cours d’élaboration.</p>
<p>Poursuivre l’application de la politique des milieux humides.</p>	<p>Politique adoptée en vigueur.</p>
<p>Favoriser la densification du territoire pour assurer la conservation des milieux naturels.</p>	
<p>Favoriser la densification graduelle, ce qui améliorerait l’offre de proximité des services de transport et la mixité sociale.</p>	<p>Principe inclus au schéma d’aménagement et faisant partie des cibles du plan d’action de revitalisation urbaine intégrée (RUI).</p> <p>Relié au plan de développement durable en cours d’élaboration.</p>
<p>Sensibiliser la population aux bienfaits de la densification et à la vie de quartier dans l’avenir.</p>	<p>Principe inclus au schéma d’aménagement et faisant partie des cibles du plan d’action de revitalisation urbaine intégrée (RUI).</p> <p>Relié au plan de développement durable en cours d’élaboration.</p>

Prévoir la disponibilité de parcs et d'espaces verts, et, au besoin, cibler des terrains qui y seraient voués dans l'avenir.

Analyses et travaux en cours dans le cadre de 16 projets de développement sur le territoire (1455 unités d'habitation), notamment dans le secteur Vauquelin/Béliveau, doté d'un Programme particulier d'urbanisme (PPU).

Participer à la création de programme d'aide à la rénovation et à l'acquisition des immeubles.

Participation de la Ville aux programmes suivants :

- Rénovation-Québec
- Programme d'adaptation de domicile (PAD)
- Programme de logements adaptés pour aînés autonomes (LAAA)
- Aide aux propriétaires de bâtiments résidentiels endommagés par la pyrite

N.B. : la Ville ne participe pas à des programmes d'acquisition d'immeubles.

Favoriser l'application d'un code du logement pour assurer la sécurité et la salubrité des habitations.

La Ville a adopté le 17 mars 2009 un code du logement lui assurant une gestion uniforme de la sécurité et de la salubrité des logements répartis sur son territoire.

Mise en place d'un OSBL dans le cadre du plan d'action de revitalisation urbaine intégrée (RUI).

Poursuivre et accroître l'implication de la Ville dans la livraison actuelle des programmes de subvention à l'amélioration de l'habitat et en assurer la promotion.

Création d'une unité de gestion des programmes à l'intérieur de la Direction de l'urbanisme.

Collaborer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre :

- Poursuivre et développer des actions de sensibilisation auprès de la population.
- Élaborer des programmes d'information à l'intention des clientèles les plus vulnérables.
- Privilégier un partenariat avec les autorités gouvernementales concernées compte tenu de leur implication actuelle ou à venir dans ce dossier.

Règlement sur la marche au ralenti des véhicules à moteur adopté en septembre 2008 et en vigueur.

Relatif au plan de développement durable et au plan de mobilité et de transport en cours d'élaboration.

La clientèle visée inclut notamment les personnes ayant des problèmes respiratoires.

Promouvoir l'utilisation du transport en commun.

Relatif au plan de développement durable et au plan de mobilité et de transport en cours d'élaboration.

Promouvoir la plantation d'arbres et l'emploi de végétaux à des fins isolantes.

La Ville poursuit cet objectif en adoptant des plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), par l'application de certains règlements de zonage, et enfin par l'organisation de la *Journée verte de Longueuil* et l'élaboration d'une politique de développement durable en cours.

Considérer les impacts positifs de l'adoption de règlements municipaux en matière :

- d'installation des compteurs d'eau dans les industries, commerces et institutions (ICI);
- de suivi des rejets industriels;
- d'utilisation des pesticides.

L'installation de compteurs d'eau débutera en 2010 dans le cas des industries, des commerces et des institutions.

Faisant suite à l'adoption d'une nouvelle réglementation par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), les normes relatives aux rejets industriels seront resserrées d'ici 2012. D'ici là, les industries qui rejettent les plus gros volumes d'eau devront caractériser leurs rejets et soumettre les résultats à l'agglomération. S'il y a lieu, un plan d'action visant l'atteinte de conformité en 2012 devra également être déposé.

Depuis janvier 2004, l'application des pesticides (insecticides, herbicides et fongicides) est interdite sur l'ensemble du territoire de Longueuil pour tous les secteurs résidentiel, commercial et industriel. Le règlement encourage les bonnes pratiques culturales, les solutions de rechange et l'utilisation de pesticides à faible impact.

2. Logement

Projet

Sensibiliser la population et les différents paliers gouvernementaux à la situation précaire des ménages qu'engendre le manque de logements à prix accessible.

Favoriser des programmes comprenant des unités pour répondre à la capacité de payer des ménages à faibles revenus.

Réviser les programmes de développement existants afin qu'ils répondent mieux aux besoins de la population.

Sensibiliser les instances supérieures en matière de logements sociaux.

Sensibiliser les locataires à avoir recours à la Régie du logement.

État d'avancement

Poursuite des travaux de la Table de concertation sur le logement social. Ces projets rencontrent les cibles du plan d'action de revitalisation urbaine intégrée (RUI).

L'Office municipal d'habitation de Longueuil, en collaboration avec la Ville, dépose régulièrement des mémoires et avis auprès des instances concernées.

Des rapports ont été déposés en mars 2007, janvier 2008 et avril 2009 dans le cadre de consultations menées par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

Ce projet rencontre les cibles du plan d'action de revitalisation urbaine intégrée (RUI).



3. Lutte à l'exclusion sociale

Projet

Lors de transferts de responsabilités, assurer l'accessibilité de l'information sur les services et activités s'adressant aux personnes démunies.

Développer des ressources de répit pour les aidants naturels.

Développer des mécanismes de soutien variés facilitant l'obtention d'un financement de base par les organismes communautaires.

Soutenir les organismes dans la rédaction de projets de financement.

Soutenir les projets du milieu en phase de démarrage.

Posséder une meilleure connaissance de l'ampleur et de l'évolution de la pauvreté.

État d'avancement

Le principe d'accessibilité universelle de l'information fait désormais partie des obligations du mandataire en cas de gestion déléguée.

Collaboration avec les Centres de santé et de services sociaux (CSSS) Champlain et Pierre-Boucher.

Analyse en cours dans le cadre de l'harmonisation des politiques de reconnaissance et de soutien aux organismes du milieu.

Collaboration au projet de veille en développement régional mis sur pied par la Conférence régionale des élus (CRÉ) de Longueuil.





4. Sécurité alimentaire

Projet

Sensibiliser les différentes instances en mesure d'accroître le soutien aux organismes (gouvernement, etc.).

Reconnaître l'insuffisance de financement de base des organismes et sensibiliser les ministères concernés.

Agir sur les causes fondamentales de l'insécurité alimentaire par des actions de prévention, de promotion et d'éducation visant à intervenir en amont des problèmes de sécurité alimentaire.

Favoriser le réseautage des acteurs en sécurité alimentaire et le maillage dans le respect des dynamiques locales.

État d'avancement

Participation d'élus municipaux aux tables de concertation locales, notamment les tables de vie de quartier, la table d'entraide de Saint-Hubert et lors des activités de la Semaine du refus de la misère.

Collaboration avec les Centres de santé et de services sociaux (CSSS) Champlain et Pierre-Boucher et les organismes du milieu par le biais des tables de concertation locales.

Soutien à la concertation locale.

5. Sécurité des personnes et des biens

Projet

La police communautaire doit s'arrimer aux ressources du milieu au moment de l'implantation des programmes.

Actions à bonifier en fonction du plan de prévention/lutte à la violence et à la criminalité.

Considérer les nombreuses problématiques socio-urbaines telles que la toxicomanie, la prostitution, les tensions interraciales, la violence et celles plus spécifiquement liées aux clientèles vulnérables, et développer des programmes favorisant la responsabilisation des individus :

- Créer des comités de prévention du crime.

Favoriser un travail de proximité dans les quartiers et dans les milieux de vie et développer une vision globale partagée entre les partenaires.

Favoriser les projets communautaires qui développent le sentiment d'appartenance à la communauté et la mise en place de services de proximité.

État d'avancement

Présence de policiers aux tables de concertation locales et dans le cadre de certaines activités réalisées par les organismes du milieu. Soutien à des projets de prévention du crime et de surveillance de quartier réalisés par des organismes du milieu.

Dans certains secteurs (LeMoynes, Sacré-Cœur, Laflèche), des comités de prévention du crime ont été mis en place par le Service de police ou des tables de concertation locales.

Mise en place en 2008 du projet *Mobilis** par le Service de police de l'agglomération de Longueuil, la Conférence des élus (CRÉ) de Longueuil, le Centre jeunesse de la Montérégie et le Forum jeunesse Longueuil pour lutter contre les gangs de rue.

L'initiative *Partager les aires communes* des tables de vie de quartier dans l'arrondissement du Vieux-Longueuil poursuit cet objectif.

Implantation du projet *Parc-à-l'œil* (surveillance des parcs), interventions ciblées à l'égard des graffitis, patrouille cycliste, patrouilles préventives. Présence des policiers lors des activités de loisir réalisées par les organismes du milieu.

Les tables de concertation locales poursuivent cet objectif. Dans la plupart des cas, des policiers y participent.

* Le projet *Mobilis* vise la prévention, l'intervention, la détection et la répression des gangs de rue. Il permettra de mener plus d'enquêtes criminelles ciblant les gangs de rue actifs sur le territoire de l'agglomération de Longueuil.



6. Transport collectif des personnes

Projet

Planifier des aménagements et des dégagements qui tiennent compte de toutes les clientèles et en particulier des personnes amblyopes et non-voyantes :

- Évaluer les besoins de ces personnes.
- Consulter les organismes susceptibles de soutenir la réflexion.
- Établir des normes ainsi qu'une politique d'accès universel.
- S'assurer de l'application de ces normes et de la mise en œuvre d'une politique d'accès universel.
- Sensibiliser les concepteurs et les gestionnaires.

Ajouter des signaux sonores aux traverses les plus achalandées et les rendre conformes aux normes actuelles.

Renforcer la sécurité par l'implantation de traverses aux carrefours ou en section de rue près des écoles, des équipements publics, des résidences pour personnes âgées, du métro et des îlots centraux de refuge sur les artères importantes (ex. : boulevard Taschereau).

Installer des signaux piétons à décompte numérique (décompteur).

Identifier les sites dangereux pour les piétons et améliorer les conditions pour éviter des conflits et des accidents.

Assurer un accès sécuritaire aux personnes non-voyantes :

- Fixer des normes de dégagement à faire respecter.
- Installer des feux sonores.

État d'avancement

Relié au constat suivant : la présence d'obstacles (mobiliers urbains, terrasses, etc.) dans l'emprise publique cause des difficultés aux personnes amblyopes, non-voyantes et à mobilité réduite.

Actions prévues en 2009 dans le cadre du *Plan d'action à l'égard des personnes handicapées*, adopté en avril dernier par le conseil de la Ville de Longueuil et le conseil d'agglomération :

- Mettre en place une formation conjointe des gestionnaires municipaux et des partenaires.
- Former un comité composé de gestionnaires municipaux et de partenaires du milieu pour l'identification des critères d'accessibilité.

Relié au *Plan d'action à l'égard des personnes handicapées*.

Une première phase d'installation de signaux sonores à 24 intersections en fonction des demandes des représentants des organismes du milieu a été complétée. Des travaux sont en cours dans le cas de 11 autres intersections.

13 nouvelles demandes d'installation de signaux sonores sont actuellement en cours d'analyse.

Des refuges pour piétons ont été aménagés dans l'arrondissement du Vieux-Longueuil aux endroits suivants :

- De Gentilly et d'Auvergne en 2007
- Jacques-Cartier et chemin de Chambly en 2008

Un refuge sera aménagé en 2010 dans la rue Saint-Charles devant la Place Charles-LeMoine.

De plus, des bateaux pavés^{2*} sont aménagés ou refaits lors des travaux de pavage et de réfection de la chaussée.

754 signaux à décompte numérique ont déjà été installés sur le territoire de la Ville. L'installation de ces équipements est analysée en fonction de la demande piétonne.

Relié au règlement interdisant le virage à droite sur feu rouge (VDFR), à l'installation de signaux sonores, de signaux piétons à décompte numérique et à l'aménagement de refuges pour piétons.

Relié au *Plan d'action à l'égard des personnes handicapées*.

Relié à l'aménagement d'infrastructures sécuritaires, à l'installation de signaux piétons à décompte numérique et à l'aménagement de refuges pour piétons.

Lié au constat : l'accès aux bâtiments, à l'environnement et à certains services présente des difficultés aux personnes handicapées, amblyopes et non-voyantes.

* Abaissement du trottoir aménagé selon les normes aux intersections et aux endroits sur le trottoir où le cheminement piétonnier nécessite le passage du trottoir à la rue.

Favoriser le développement de services de transport communautaire :

- Obtenir l'appui du chantier transport pour ce type de services.
- Soutenir et faciliter la réalisation de projets de transport communautaire.
- Sensibiliser les partenaires qui interviennent auprès des familles vulnérables à l'importance de se doter de services de transport communautaire.

L'organisme 1,2,3, GO a mis sur pied un comité transport regroupant la Ville de Longueuil, le Réseau de transport de Longueuil (RTL) et plusieurs partenaires du milieu pour mettre en œuvre des solutions adaptées au transport des familles avec enfants de 0 à 5 ans.



ALPA, Jean-Marc Beaudoin

7. Vie sociale et communautaire

Projet

Établir des ententes entre les arrondissements et la municipalité pour la reconnaissance et le soutien des organismes.

Poursuivre la concertation et le partenariat entre la municipalité, les organismes publics et les organismes communautaires du territoire.

État d'avancement

Action rendue caduque à la suite de la création de la Direction des services aux arrondissements.

Relié à l'harmonisation des politiques de reconnaissance et de soutien des organismes du milieu.

Dans le cadre des concertations locales existantes, des ententes de collaboration entre la municipalité et ses partenaires du milieu sont établies de façon régulière.



Produit par la Direction des services
aux arrondissements.
Publié par la Direction des communications
et relations avec le citoyen.
Septembre 2009

longueuil